sur l'hygiène, nous a demandé de les recommander en se fondant sur ce que nous l'avions fait pour celui du Dr Lachapelle.

Bien à vous,

F. LANGELIER.

L'INDULGENCE.

Il est une vertu qui, si elle était pratiquée par un plus grand nombre, changerait bien vite l'aspect de la société : je veux parler de l'indulgence.

Nul de nous n'étant sans défauts, ne serait-il pas d'une justice élémentaire de supporter les défauts d'autrui et même de les excuser en s'abstenant d'y tomber ? Du reste, même en reprenant le prochain de ses fautes et de ses défauts lorsque le devoir nous y oblige, n'y a-t-il pas mille manières de le faire ? Et qui peut nier que, le plus souvent, une remontrance douce, tempérée par l'indulgence, produise infiniment plus d'heureux effets que les reproches acerbes et violents ?

Cette indulgence, fille de la charité chrétienne, nous remet toujours en esprit notre propre faiblesse, lorsque nous sommes sur le point de critiquer la conduite de notre prochain, et nous arrête sur la pente, hélas ! si facile à suivre de toujours blâmer sans jamais rien approuver, surtout chez ceux qui nous approchent de plus près.

Si cette précieuse qualité était plus pratiquée dans la famille, quelle union règnerait au foyer domestique, chacun s'efforçant d'excuser les autres tout en cherchant par d'aimables attentions à plaire à tous, en se rendant utile ! Au lieu de cela, ne voyons-nous pas trop souvent prévaloir la discorde, chaque membre de la famille s'érigeant en juge pour critiquer et censurer la conduite de ceux qui l'entourent, oubliant que lui-même est sujet à bien des défauts qui exigent l'indulgence à leur tour.

C'est parce qu'une certaine complaisance pour nous-mêmes nous empêche de rechercher nos propres fautes et nos propres défauts, que nous sommes aussi dépourvus d'indulgence pour les autres, et que l'on dépense pour soi-même tout ce que l'on en possède.

Pline le Jeune avait entrevu l'indulgence et en avait dépeint le caractère, lorsqu'il disait de l'homme :

" Le meilleur et le plus parfait, c'est celui qui pardonne aux autres, comme s'il commettait continuellement des fautes, et qui les évite comme s'il ne pardonnait à personne."

Nous serions heureux de voir cette maxime se graver dans les esprits et dans les cœurs, et entrer dans la vie journalière : elle n'est du reste qu'un reflet de cette loi divine qui nous ordonne de faire aux autres ce que nous voudrions que l'on fît à nous-mêmes, et plus nous la pratiquerons, plus nous rencontrerons cette satisfaction qui entre si largement dans ce que l'on peut appeler le vrai bonheur. —*Le Moniteur Acadien.*

UN BIENFAIT DE LA POÉSIE.

Je me trouvais, il y a quelques mois, dans l'atelier d'un peintre de mes amis, lorsqu'une jeune dame apporta une miniature dont elle désirait une copie. Le visage de cette femme, sa démarche, ses vêtements noirs, tout en elle indiquait une préoccupation douloureuse ; on devinait un récent malheur. Ce portrait, objet de tant de soins, était celui d'un petit enfant récemment enlevé à sa tendresse. Pendant les explications, elle contint son émotion ; mais en donnant un dernier regard à ces traits chéris qu'il fallait abandonner pour quelques jours, la pauvre mère ne put retenir ses larmes, elle éclata en sanglots, une plainte amère vint même effleurer ses lèvres.

Nous demeurions tous silencieux, pleins de respect pour une douleur si vraie, lorsqu'un vieillard, dont la taille droite, la figure noble et les manières distinguées semblaient indiquer un gentilhomme de l'ancien régime, s'étant approché avec bonté de cette dame, la pria, en grâce, de vouloir bien accepter ces quelques vers que son malheur lui avait inspirés et qu'il venait d'improviser en quelques minutes :